

# Regularisation par mariage de conjoint français

### Par minouche69, le 30/01/2011 à 13:43

Bonjou! je suis en france depuis 2001 entreé avec un visa de trois mois .depuis j ai essaié de regularisé ma situations mais je n ai recue que des refus! janvier 2010 je me suis pascé 6 mois apres me suis marié avec mon conjoint francais 2 mois apres j ai deposer un dossier a la sous prefecture du rancy avec l aide de mon avocat 4 mois apres j ai recue une convocation de la prefectureapres une visite suprise dans leur locaux avec l aide de mon avocat a ma convocation l agent ma demender tout les document de preuve de vie en france plus de vie de couple on leur a tout deposer mais quand j ai poser la question a l agent si mon dossier pouvais passer la elle a ete pessimiste en me disant que je n avais pas encore les 10 anneé malgré que je suis neé en france et etais scolarisé bref l agent de la sous prefecture du raincy ma donner un recipisse de depot de dossier et je voudrais savoir si certain on vecue la meme chose que moi merci de repondre

Par maniongui, le 30/01/2011 à 14:00

le récépissé date de quand?

#### Par minouche69, le 30/01/2011 à 14:26

il y as 2 jour seulemnt je suis inkiet surtout que l agent me disait kell ne se prenonce sera pas sur une reponse affirmative bref sa me travail et j ai due mal a pensé a otre chose!!!

## Par maniongui, le 30/01/2011 à 14:32

Avez vous un document qui date de 2001 prouvant vos 10ans en France? Le recu ne prejuge en rien d'une réponse positive ou négative.

## Par minouche69, le 30/01/2011 à 14:36

oui mon visa et un refus de la prefecture de l herault!

## Par minouche69, le 30/01/2011 à 14:37

je suis entré sur le territoire le 05 /10/2001